

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

EXCELSIOR MF 940



Version 0.0 Date de révision: 06/13/2025 Numéro de la FDS: F000003066 Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 06/13/2025

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : EXCELSIOR MF 940

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom du fournisseur : RHC
Adresse : 1602 N Union Street
Fostoria, OH 44830-1158
Téléphone : (866) 353-9261
Télécax :
Numéro d'appel d'urgence : (CHEMTREC): (800) 424-9300 (CHEMTREC International):
(703) 527-3887 Industrial Health/Spill Emergency: (706) 277-1300 Danny Welch (ehs@trcc.com)

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

GHS classification in accordance with the OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR 1910.1200)

Irritation oculaire

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H320 Provoque une irritation des yeux.

Conseils de prudence : P102 Tenir hors de portée des enfants.
P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

Intervention:

P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser une pulvérisation d'eau, une mousse anti-alcool, une poudre chimique ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.

Stockage:

P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Elimination:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

EXCELSIOR MF 940



Version 0.0 Date de révision: 06/13/2025 Numéro de la FDS: F000003066 Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 06/13/2025

P501 Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Etiquetage supplémentaire

Le pourcentage suivant du mélange consiste en composant(s) dont la toxicité aiguë est inconnue: 94 %

Le pourcentage suivant du mélange consiste en composant(s) dont les risques pour l'environnement aquatique sont inconnus: 94 %

Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composants

Nom Chimique	No.-CAS	Concentration (% w/w)
(2-methoxymethylethoxy)propanol	34590-94-8	>= 1 - < 5

Actual concentration is withheld as a trade secret

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

- Conseils généraux : Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Enlever les lentilles de contact.
Protéger l'oeil intact.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Aucun(e) à notre connaissance.
- Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction appropriés : Mousse
Dioxyde de carbone (CO2)
poudre ABC
Brouillard d'eau
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
- Produits de combustion dangereux : On ne connaît aucun produit de combustion dangereux

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

EXCELSIOR MF 940



Version 0.0 Date de révision: 06/13/2025 Numéro de la FDS: F000003066 Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 06/13/2025

- Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
- Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.
-

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser un équipement de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate. Le matériel peut créer des conditions glissantes. Utiliser des chaussures de sécurité antidérapantes dans les zones où des déversements ou des fuites peuvent se produire.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.
-

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.
- Conseils pour une manipulation sans danger : Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
- Conditions de stockages : Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
- Matières à éviter : Pas de matières à signaler spécialement.
- Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
-

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
(2-methoxymethyl-	34590-94-8	TWA	100 ppm 600 mg/m ³	NIOSH REL

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

EXCELSIOR MF 940



Version 0.0 Date de révision: 06/13/2025 Numéro de la FDS: F000003066 Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 06/13/2025

lethoxy)propanol				
		ST	150 ppm 900 mg/m ³	NIOSH REL
		TWA	100 ppm 600 mg/m ³	OSHA Z-1
		TWA	100 ppm 600 mg/m ³	OSHA P0
		STEL	150 ppm 900 mg/m ³	OSHA P0

Mesures d'ordre technique : Ne manipuler qu'à un poste équipé d'une aspiration au point d'émission (ou d'une autre ventilation appropriée).
Maintenir les concentrations dans l'air au-dessous des standards d'exposition professionnelle.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des mains Matériel : Gants imperméables

Protection des yeux : Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps : Vêtement de protection

Mesures de protection : Éviter le contact avec la peau.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Équipement de protection personnelle comprenant: gants de protection adaptés, lunettes de sécurité avec protections latérales et vêtements de protection
Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Mesures d'hygiène : Pratiques générales d'hygiène industrielle.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : liquide

Couleur : blanc, opaque

Odeur : caractéristique

pH : 7.5 - 8.5

Point/intervalle de fusion : Donnée non disponible

Point/intervalle d'ébullition : 212 °F / 100 °C

Point d'éclair : Non applicable

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure : Donnée non disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

EXCELSIOR MF 940



Version 0.0 Date de révision: 06/13/2025 Numéro de la FDS: F000003066 Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 06/13/2025

Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible
/ Limite d'inflammabilité inférieure

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité : 1,010 - 1,020 kg/m³

Solubilité(s)
Hydrosolubilité : complètement soluble

Solubilité dans d'autres solvants : non déterminé

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Stabilité chimique : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Possibilité de réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Pas de dangers particuliers à signaler.

Conditions à éviter : Donnée non disponible

Matières incompatibles : Non applicable

Produits de décomposition dangereux : Dioxyde de carbone (CO₂), monoxyde de carbone (CO), oxydes d'azote (NO_x), fumée dense et noire.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 5,000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Estimation de la toxicité aiguë: > 5,000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: 10.5 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Méthode: Méthode de calcul

Estimation de la toxicité aiguë: > 10 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Méthode: Méthode de calcul

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

EXCELSIOR MF 940



Version 0.0 Date de révision: 06/13/2025 Numéro de la FDS: F000003066 Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 06/13/2025

Composants:

(2-methoxymethylethoxy)propanol:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 5,180 - 5,400 mg/kg

DL50 (Rat): 5.35 g/kg

DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

BPL: non

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 661 ppm
Atmosphère de test: vapeur

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): >= 9,500 mg/kg

DL50 (Lapin): > 19,020 mg/kg

BPL: non

DL50 (Lapin): >= 9,500 mg/kg

DL50 (Lapin): 9.5 g/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

(2-methoxymethylethoxy)propanol:

Durée d'exposition : 1 - 5 jr
Evaluation : non irritant
Méthode : in vivo
BPL : non

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

(2-methoxymethylethoxy)propanol:

Espèce : Lapin
Durée d'exposition : 24 - 72 h
Evaluation : non irritant
Méthode : in vivo
BPL : non

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

EXCELSIOR MF 940



Version 0.0 Date de révision: 06/13/2025 Numéro de la FDS: F000003066 Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 06/13/2025

Composants:

(2-methoxymethylethoxy)propanol:

Type de Test : Sensibilisation cutanée :
Espèce : Humain
Méthode : in vivo
Résultat : Non sensibilisant

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

IARC Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérogène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

OSHA Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % ne se trouve sur la liste OSHA des cancérogènes réglementés.

NTP Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérogène reconnu ou présumé par NTP.

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité à dose répétée

Composants:

(2-methoxymethylethoxy)propanol:

Espèce : Lapin, mâle et femelle
NOAEL : > 400 ppm(m)
Voie d'application : Inhalation
Durée d'exposition : 31 sem.
BPL : non

Espèce : Lapin, mâle
LOAEL : 4,750 mg/kg
Voie d'application : Dermale
Durée d'exposition : 90 jr

Espèce : Rat, mâle et femelle
LOAEL : 1,000 ppm(m)
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 4 sem.
Méthode : Alimentation entérale par sonde

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

EXCELSIOR MF 940



Version 0.0 Date de révision: 06/13/2025 Numéro de la FDS: F000003066 Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 06/13/2025

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques : Donnée non disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Composants:

(2-methoxymethylethoxy)propanol:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poisson): > 100 mg/l

CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 10,000 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Contrôle analytique: Contrôle analytique : non

Méthode: Essai en statique

BPL: Donnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CL50 (Crustacés): > 100 mg/l

CL50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 1,919 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Contrôle analytique: Contrôle analytique : aucune donnée

Méthode: Essai en statique

BPL: non

CL50: > 1,000 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Contrôle analytique: Contrôle analytique : aucune donnée

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

: Dose sans effet toxique observé (Daphnia magna (Grande daphnie)): >= 0.5 mg/l

Durée d'exposition: 22 jr

Contrôle analytique: Contrôle analytique : aucune donnée

Méthode: Essai en dynamique

Dose la plus faible avec effet toxique observé (Daphnia magna (Grande daphnie)): 0.5 mg/l

Durée d'exposition: 22 jr

Contrôle analytique: Contrôle analytique : aucune donnée

Méthode: Essai en dynamique

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

EXCELSIOR MF 940



Version 0.0 Date de révision: 06/13/2025 Numéro de la FDS: F000003066 Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 06/13/2025

Persistance et dégradabilité

Composants:

(2-methoxymethylethoxy)propanol:

Biodégradabilité : Concentration: 400 mg/l
Biodégradation: 94 %
Durée d'exposition: 13 jr
BPL: non

Concentration: 79.5 mg/l
Biodégradation: 96 %

Concentration: 51 mg/l
Biodégradation: 10 %
Durée d'exposition: 81 jr
BPL: oui

Concentration: 79.5 mg/l
Biodégradation: 75 %

Biodégradation: 34 %
Durée d'exposition: 28 jr
BPL: oui

Biodégradation: 72.9 %
Durée d'exposition: 28 jr
BPL: oui

Concentration: 79.5 mg/l
Biodégradation: 76 %

Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Produit:

Potentiel de destruction de l'ozone : Réglementation: 40 CFR Protection of Environment; Part 82 Protection of Stratospheric Ozone - CAA Section 602 Class I Substances
Remarques: Ce produit ni ne contient, ni n'a été fabriqué avec ODS de Classe I ou de Classe II au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 602 (40 CFR 82, Subpt. A, App.A + B").

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

EXCELSIOR MF 940



Version 0.0	Date de révision: 06/13/2025	Numéro de la FDS: F000003066	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 06/13/2025
----------------	---------------------------------	---------------------------------	--

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

- Déchets de résidus : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
- Emballages contaminés : Nettoyer le récipient avec de l'eau. Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

UNRTDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA-DGR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

49 CFR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

49 CFR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

CERCLA Quantité à reporter

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ dans CERCLA.

SARA 304 Substances Extrêmement Dangereuses Quantité à reporter

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ en section 304 de EHS.

SARA 302 Extremely Hazardous Substances Threshold Planning Quantity

This material does not contain any components with a section 302 EHS TPQ.

SARA 311/312 Dangers : Pas de danger selon SARA

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

EXCELSIOR MF 940



Version 0.0 Date de révision: 06/13/2025 Numéro de la FDS: F000003066 Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 06/13/2025

SARA 313

: Cette matière ne contient aucun composé chimique avec un numéro CAS connu qui dépasse les valeurs seuil (De Minimis) établies selon SARA Titre III, Section 313 et pour lesquelles une déclaration est nécessaire.

Loi sur l'Air Propre [Clean Air Act - USA]

Ce produit ni ne contient, ni n'a été fabriqué avec ODS de Classe I ou de Classe II au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 602 (40 CFR 82, Subpt. A, App.A + B").

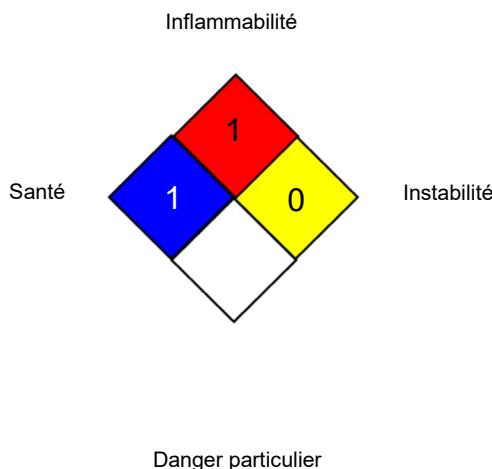
Prop. 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucune substance chimique, dont l'Etat de Californie ait connaissance, qui puisse provoquer le cancer, des malformations congénitales, ou tout autre dommage lié à la reproduction.

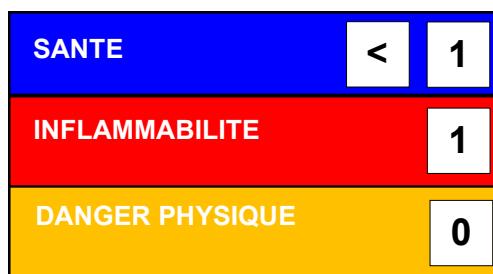
SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Information supplémentaire

NFPA 704:



HMIS® IV:



HMIS® ratings are based on a 0-4 rating scale, with 0 representing minimal hazards or risks, and 4 representing significant hazards

Texte complet pour autres abréviations

NIOSH REL	: USA. NIOSH Recommended Exposure Limits
OSHA P0	: USA. Table Z-1-A Limits for Air Contaminants (1989 vacated values)
OSHA Z-1	: USA. Occupational Exposure Limits (OSHA) - Table Z-1 Limits for Air Contaminants
NIOSH REL / TWA	: Time-weighted average concentration for up to a 10-hour workday during a 40-hour workweek
NIOSH REL / ST	: STEL - 15-minute TWA exposure that should not be exceeded at any time during a workday
OSHA P0 / TWA	: 8-hour time weighted average
OSHA P0 / STEL	: Short-term exposure limit
OSHA Z-1 / TWA	: 8-hour time weighted average

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

EXCELSIOR MF 940



Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
0.0	06/13/2025	F000003066	Date de la première version publiée: 06/13/2025

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CERCLA - Réponse environnementale complète, rémunération et Loi sur la responsabilité; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DOT - Ministère des Transports; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; EHS - Substances extrêmement dangereuses; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; HMIS - Système d'identification des matières dangereuses; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; MSHA - Administration de la sécurité et de la santé dans les mines; n.o.s. - Non spécifié; NFPA - Association National pour la protection contre le feu; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NTP - Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); RCRA - Loi sur la conservation et la remise en état des ressources; REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RQ - Quantité à déclarer; SADT - Température de décomposition auto-accelérée; SARA - Loi des États-Unis portant sur la modification et la ré-autorisation du super fonds; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Date de révision : 06/13/2025

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

US / FR